

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/04/27-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 avril 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 07 avril 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

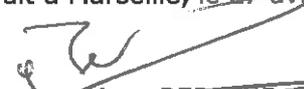
OBJET : Campagne annuelle des modifications de l'offre de formation

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées à l'offre de formation, détaillée dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 27 avril 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



**TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT
(DIPLOMES NATIONAUX)**

Avis favorable de la CFVU du 7 avril 2016 - Soumis à approbation du CA du 26 avril 2016

Composante	Type de diplôme	Mention Nomenclature (LP)	Parcours-type (L, Masters ESPE) Spécialité (LP, M)	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 avril 2016
FDSP	LP	Activités juridiques	Métiers du notariat	<p>Demande de modification liée à une évolution réglementaire initiée par la CFVU du 5 novembre 2015 qui a mandaté conjointement la Vice-Présidence Formation et la DEVE pour s'assurer que cette formation délocalisée au sein de l'Institut des Métiers du Notariat (IMN) soit mise en conformité avec la réglementation en vigueur</p> <p>Réajustement entre les cours magistraux et les travaux dirigés</p> <p>En L3, semestre 1,</p> <p>* Modification de la répartition entre les HCM et les HTD des 4 UE de ce semestre pour une variation de -37,5 HETD.</p> <p>En L3, semestre 2,</p> <p>* Modification de la répartition entre les HCM et les HTD des 5 UE de ce semestre pour une variation de -13,5 HETD.</p> <p>Variation totale en HETD : -51 HETD</p>	Favorable
FEG	Master	Comptabilité, finance, fiscalité et patrimoine	Gestion de patrimoine	<p>Demande de modification liée à une évolution réglementaire induite par les conclusions du rapport d'audit mené par la Direction de l'Audit et du Contrôle Interne (DACI) d'AMU sur les formations du Centre d'Etudes des Techniques Financières et d'Ingénierie (CETFI) en 2015</p> <p>En M2, semestre 1,</p> <p>* Dans l'UE "Droit" : modification de l'intitulé de l'ECUE "Droit des successions, partages et transmission" en "Droit notarial et patrimonial" avec modification du volume horaire (-9 HETD) et modification du volume horaire de l'ECUE "Droits des sociétés civiles" (+6 HETD),</p> <p>* Dans l'UE "Fiscalité" : modification de l'intitulé de l'ECUE "Fiscalité personnelle, successorale, nationale et internationale" en "Fiscalité nationale" avec modification du volume horaire (-39 HETD) et création de l'ECUE "Séminaires expertise fiscale ISF" (+27 HETD),</p> <p>* Dans l'UE "Anglais" : modification de l'intitulé de l'ECUE "Pratique écrite et spécifique" en "Anglais écrit" avec modification du volume horaire (+4,5 HETD),</p> <p>* Décomposition de l'UE "Gestion des produits et diversification" de 15 ECTS en une UE "Finance" de 9 ECTS composée de 4 ECUE et une UE "Culture métiers" de 6 ECTS composée de 3 ECUE pour une variation globale de +72 HETD.</p> <p>En M2, semestre 2,</p> <p>* Modification de l'intitulé de l'UE "Immobilier" en "Droit" et de l'ECUE "Investissement et gestion de l'immobilier locatif nu et meublé" en "Real Estate",</p> <p>* Modification de l'intitulé de l'UE "Mémoire" en "Mémoire / stage" avec augmentation de 3 ECTS (de 15 à 18) et modification de l'ECUE "Mémoire de fin d'études (recherche ou professionnel)" en "Méthodologie - Mémoire de fin d'études ou Stage et rapport" avec une variation horaire de +9 HETD,</p> <p>* Dans l'UE "Anglais II" : modification du volume horaire de l'ECUE "Expression orale" pour une variation en HETD de +12 HETD,</p> <p>* Dans l'UE "Assurance, retraites et prévoyance" : mise en place de l'ECUE "Assurance-Retraite" et de l'ECUE "Prévoyance, Epargne salariale, Assurance Vie" pour une variation de - 9 HETD,</p> <p>* Modification de l'intitulé de l'UE "Diagnostic global" en "Diagnostic et bilan" avec diminution de 3 ECTS (de 6 à 3) et modification de l'ECUE "Diagnostic et gestion des couvertures, assurances, retraite et prévoyance" en "Réglementation et Compliance" pour une variation de -63 HETD.</p> <p>Variation en HETD : +10,5</p>	Favorable
IUT	LP	Electricité et électronique	Electronique pour les télécommunications	<p>Rationalisation de l'offre de formation : fermeture définitive de la Licence Professionnelle « Electronique pour les Télécommunications » à/c de la rentrée 2016 / 2017</p> <p>Certains modules de cette formation sont fondus dans les licences professionnelles "Conception des Systèmes Electroniques et Optoélectroniques" et "Réseaux sans fil et haut débit" (voir lignes ci-dessous).</p>	Favorable

Composante	Type de diplôme	Mention Nomenclature (LP)	Parcours-type (L, Masters ESPE) Spécialité (LP, M)	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 avril 2016
IUT	LP	Electricité et électronique	Conception des systèmes électroniques et optoelectroniques (CONsEPT)	<p>Demande liée à une rationalisation de l'offre de formation suite à la fermeture de la LP "Electronique pour les télécommunications"</p> <p>* Modification de la maquette des enseignements : de 4 UE ("Formation scientifique et humaine", "Formation professionnelle", "Projet tutoré" et "Stage en entreprise" de 10, 20, 7 et 13 ECTS respectivement) passage à 5 UE ("Maîtriser son environnement professionnel", "Maîtriser des langages et protocoles de communication", "Maîtriser la réalisation et la programmation de cartes pour les systèmes embarqués communicants", "Projet tutoré" et "Stage en entreprise" de 6, 15, 18, 6 et 15 ECTS respectivement).</p>	Favorable
IUT	LP	Réseaux et télécommunications	Réseaux sans fil et haut débit (RSF)	<p>Demande liée à une rationalisation de l'offre de formation suite à la fermeture de la LP "Electronique pour les télécommunications"</p> <p>* Modification de la maquette des enseignements : de 4 UE ("Formation scientifique et humaine", "Spécialité réseaux sans fil et haut débit", "Projet tuteuré" et "Stage-Travail en entreprise" de 20, 18, 10 et 12 ECTS respectivement) passage à 6 UE ("Formation scientifique et humaine", "Ingénierie des réseaux informatiques", "Réseaux sans fil et haut débit", "Ingénierie des télécommunications", "Projet tuteuré" et "Stage-Travail en entreprise" de 6, 9, 15, 6, 9 et 15 ECTS respectivement).</p>	Favorable
IUT	LP	Réseaux et télécommunications	Intégration des Systèmes Embarqués en Aéronautique (ISEA)	<p>Demande liée à une rationalisation de l'offre de formation</p> <p>Mise en place d'un tronc commun avec la LP "CONsEPT" :</p> <p>* Modification de la maquette des enseignements : de 4 UE ("Formation scientifique et humaine", "Electronique et informatique", "Projet tutoré" et "Stage en entreprise" de 20, 20, 8 et 12 ECTS respectivement) passage à 5 UE ("Maîtriser son environnement professionnel", "Maîtriser des langages et protocoles de communication", "Intégrer des systèmes embarqués pour l'aéronautique et les transports", "Projet tutoré" et "Stage en entreprise" de 6, 15, 18, 6 et 15 ECTS respectivement).</p>	Favorable
SCIENCES	Licence	Chimie Mathématiques Physique Sciences de la Vie et de la Terre	Plurisciences	<p>Demande liée à une évolution réglementaire initiée par la CFVU du 12 juin 2014 relativement à la mise en place d'UE pro-MEEF, non réalisée dans les parcours "Plurisciences" de ces quatre mentions de licence</p> <p>Intégration des UE mises en place par l'ESPE pour l'approfondissement des connaissances pour les étudiants intéressés par l'enseignement</p> <p>En L3, semestre 1,</p> <p>* Diminution du nombre de crédits (de 6 à 3 ECTS) et du volume horaire (- 24 HETD) de l'UE obligatoire "Linguistique et littérature", * Ajout d'une liste d'option (3 ECTS à choisir) composée de l'UE "Connaissances des institutions / Politiques, pratiques et procédures d'aménagement des territoires" mutualisée avec la L3 "Sciences de la Vie" parcours-type "Homme et milieu" et de l'UE proposée par l'ESPE "Linguistique et culture littéraire", obligatoire pour les étudiants voulant faire le master MEEF, pour 36 HETD.</p> <p>Variation en HETD : + 12</p>	Favorable
SCIENCES	Licence	Sciences de la vie et de la Terre	CUPGE Agro Vété SVT	<p>Demande liée à une évolution réglementaire. Adaptation de la maquette au contenu du programme du concours d'accès aux écoles agronomiques et vétérinaires (voie B)</p> <p>En L3, semestre 2,</p> <p>* Scission de l'UE "Ecophysiologie" de 6 ECTS (165 HETD) en 2 : UE "Ecophysiologie 1" de 3 ECTS (82,5 HETD) et UE "Ecophysiologie 2" de 3 ECTS (52,5 HETD) : variation de - 30 HETD * L'UE "l'homme et la biodiversité" de 3 ECTS (52,5 ECTS) augmente de 30 HETD : 82,5 HETD, 3 ECTS * L'UE "Outils de biologies cellulaire, moléculaire et biochimie" de 3 ECTS (82,5 HETD) varie de - 30 HETD (52,5 HETD), 3 ECTS * L'UE "Générique formelle et moléculaire" de 3 ECTS (52,5 HETD) augmente de 30 HETD (82,5 HETD), 3 ECTS</p> <p>Variation en HETD : 0</p>	Favorable

Composante	Type de diplôme	Mention Nomenclature (LP)	Parcours-type (L, Masters ESPE) Spécialité (LP, M)	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 avril 2016
SCIENCES	Licence	Sciences et Humanités	Préparation à la recherche	<p>En L3, option "Histoire", demande liée à une rationalisation induite par les évolutions de la maquette de la licence mention "Histoire" avec laquelle des enseignements sont mutualisés</p> <p>En L3, semestre 1,</p> <p>* Dans la liste obligatoire "18 ECTS à choisir" de 14 UE, suppression de 5 UE sur 14 (6 ECTS chacune), remplacement d'1 UE et ajout de 3 UE mutualisées.</p> <p>En L3, semestre 2,</p> <p>* Dans la liste obligatoire "18 ECTS à choisir", suppression de 4 UE sur 13 (6 ECTS chacune) et ajout de 3 UE mutualisées.</p> <p>Variation en HETD : 0</p>	Favorable
SCIENCES	Licence	Sciences sanitaires et sociales		<p>Demande de modification induite par une évolution réglementaire</p> <p>En L3, semestre 1,</p> <p>* Diminution du nombre de crédits de l'UE obligatoire "Santé publique 1" qui passe de 6 à 3 ECTS avec diminution du volume horaire de 30 HETD, * Augmentation du nombre de crédits des 2 UE obligatoires "Anglais" et "Projet personnel et professionnel" qui passent de 2 crédits à 3 à volumes horaires constants, * Modification de l'UE "Introduction à la biologie" qui devient optionnelle et dont le nombre de crédits passe de 2 à 3 ECTS (obligatoire pour les non-scientifiques), * Création de l'UE optionnelle de 3 ECTS "Projet tuteuré" (obligatoire pour les scientifiques).</p> <p>Variation en HETD : -30</p>	
SCIENCES	Master	Informatique	Informatique fondamentale	<p>Demande de modification liée à une rationalisation de l'offre de formation</p> <p>En M2, semestre 3,</p> <p>* Dans la liste à choix "15 crédits à choisir", remplacement des 2 UE "Fouilles de bases de données" et "Entrepôts de données" par les UE "Fouilles de données (FD)" et "Entrepôt de données et Big Data" mutualisées avec la spécialité "Informatique décisionnelle" de cette même mention, remplacement de l'UE "Logiques non-standards" (3 ECTS) par l'UE créée " Modèles de calcul naturel" (3 ECTS) sans variation de volume horaire et suppression de l'UE "Fouilles de données avancées" (-3 ECTS / - 30 HETD).</p> <p>Variation en HETD : -30</p>	Favorable
SCIENCES	Master	Matériaux	Matériaux pour le Stockage et la Conversion de l'Energie <i>Materials for Energy Storage and Conversion (Erasmus Mundus MESC)</i>	<p>Demande de modification liée à la labellisation Erasmus Mundus pour mise en oeuvre à/c de septembre 2017 (année universitaire 2017/2018)</p> <p>En M2, mise en conformité avec les modifications proposées et validées par les autres partenaires du consortium</p> <p>* Inversion des sites d'enseignement entre le premier et le deuxième semestre du M2 : tous les étudiants seront réunis en Pologne (Université de Technologie de Warsaw) au 1er semestre avant d'être séparés entre AMU et l'Université Paul Sabatier de Toulouse pour le semestre 2, * Modification des intitulés avec variation des volumes horaires des 6 UE obligatoires qui seront enseignées sur AMU.</p> <p>Variation en HETD : -49,5 HETD</p>	Favorable

Composante	Type de diplôme	Mention Nomenclature (LP)	Parcours-type (L, Masters ESPE) Spécialité (LP, M)	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 avril 2016
SCIENCES	Master	Mathématiques et applications	Mathématiques générales	<p>Demande de modification liée à une rationalisation de l'offre de formation</p> <p>Parcours "Mathématiques discrètes et fondements de l'informatique" (MDFI) et "Mathématiques fondamentales" (MF)</p> <p>En M2, semestre 1,</p> <p>* Dans la liste "6 crédits à choisir" du parcours "MDFI", suppression de l'UE "Suites sturmiennes" dont l'enseignement est contenu dans l'UE existante "Systèmes dynamiques 1", * Dans APOGEE, suppression du code UE, inopérant, SMACU17G associé à l'UE "Suites sturmiennes", * Dans le parcours "MF" suppression de l'UE "Systèmes dynamiques 2" de la liste "6 crédits à choisir".</p> <p>En M2, semestre 2,</p> <p>* Dans la liste obligatoire à choix du parcours "MDFI", suppression de l'UE "Suites sturmiennes" et remplacement par l'UE mutualisée "Systèmes dynamiques 2".</p> <p>Variation en HETD : -109,5</p>	Favorable
SCIENCES	Master	Neurosciences	(M1)	<p>En M1, création d'un parcours "ISIS" induite par la participation à un accord de coopération internationale entre Universités françaises (AMU, Bordeaux et Nice) et étrangères (Egypte, Liban, Maroc, Italie et Espagne) en vue de développer un "Master Euro-Méditerranéen ISIS en Neurosciences et Biotechnologie".</p> <p>Au semestre 1,</p> <p>* Construction de ce parcours sur la base de 4 UE obligatoires mutualisées avec les autres établissements partenaires ;</p> <p>Au semestre 2,</p> <p>* Construction de ce parcours sur la base d'UE existantes en anglais mutualisées ou effectuées par les autres établissements partenaires et sur l'UE "Experimental approaches of neuropathology" dont AMU assume un volume horaire d'enseignements de 27 HETD sur 63 ; le différentiel d'HETD est assuré à distance par les établissements partenaires par le moyen de visio-conférences;</p> <p>Variation en HETD au niveau du M1 : 0</p>	Favorable
SCIENCES	Master	Neurosciences	Neurobiologie, Neurophysiologie, Neuropathologie	<p>En M2, spécialité "Neurobiologie, Neurophysiologie, Neuropathologie" (N3), création d'un parcours "ISIS" induite par la participation à un accord de coopération internationale afin de pouvoir inscrire les étudiants et leur délivrer un relevé de notes cohérent avec l'accord de coopération.</p> <p>Au semestre 3,</p> <p>* Construction de ce parcours sur la base d'UE existantes en anglais effectuées par les autres établissements partenaires, sur l'UE "From perception to action" dont AMU assume l'intégralité des enseignements (63 HETD) et sur l'UE "Computational neuroscience and neural network" dont AMU assume 15 HETD sur 31,5, le différentiel d'HETD est assuré à distance par les établissements partenaires par le moyen de visio-conférences;</p> <p>Au semestre 4,</p> <p>* Mise en place d'un stage (30 ECTS)</p> <p>Variation en HETD au niveau du M2 : 0 HETD</p>	Favorable

Composante	Type de diplôme	Mention Nomenclature (LP)	Parcours-type (L, Masters ESPE) Spécialité (LP, M)	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 7 avril 2016
SCIENCES	Master	Physique	Optique et Photonique, Signal et Image	<p>Demande de modification liée à la labellisation Erasmus Mundus</p> <p>En M2, aménagement du parcours "Photonics, Optics Electromagnetism, Systems, Imaging and Instrumentation" (POESII)</p> <p>En M2, semestre 1,</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'UE obligatoire "Tutorial" est désormais créditée (2 ECTS) ; * Modification du nombre de crédits associés aux 2 UE obligatoires "Language" (-1 ECTS) et "Analysis on research or technological intelligence" (-1 ECTS) ; * Changement de l'intitulé de l'UE obligatoire "Non linear optics" en "Quantum optics" avec variation du volume horaire (+9 HETD) ; * Modification des volumes horaires des 2 UE obligatoires "Lasers sources and application / matter interaction" et "Optical components and optoelectronics" pour une variation totale de -6 HETD ; * Modification du volume horaire de l'UE optionnelle "Instrumentation for astronomy from ground to space" pour une variation de -3 HETD. <p>En M2, semestre 2,</p> <ul style="list-style-type: none"> * Suppression du stage "Sping school" crédité de 4 ECTS ; * Modification du nombre de crédits associé au stage "Master Thesis" porté à 30 ECTS (+4 ECTS). <p>Variation totale en HETD : + 3</p>	Favorable